

Solvants d'extraction utilisés dans la fabrication des denrées alimentaires et de leurs ingrédients

1993/0484(COD) - 14/12/1993 - Document de base législatif

La proposition de directive vise, compte tenu de l'accord provisoire du Comité scientifique pour l'alimentation humaine (CSAH), à permettre l'utilisation du solvant Cylohexane employé dans la préparation des arômes, en attendant l'avis définitif du CSAH.